

France-Brunoy: Architectural and related services

OJ S 159/2021 18/08/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ca val D'Yerres val de seine

National registration number: 20005847700015

Postal address: 78 Route Nationale 6

Town: Brunoy

NUTS code: FR104 Essonne

Postal code: 91805

Country: France

E-mail: marchespublics@vyvs.fr

Telephone: +33 169737120

Fax: +33 169731530

Internet address(es):

Main address: <http://www.vyvs.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.info>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation et de l'extension du futur siège de la Cavyvs

Reference number: 202119

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. L'objet de la consultation concerne un équipement communautaire, à savoir le futur siège de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (Cavyvs), situé sur la commune de Yerres, lequel est constitué actuellement d'un bâtiment principal et d'une extension à prévoir. Ce projet consiste à :-Regrouper l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération sur un seul site (actuellement répartis sur les sites de Brunoy (Rn6) et Draveil (Boulevard Henri Barbusse)) ;-Permettre l'identification de la Cavyvs au sein du territoire ;-Créer un espace d'accueil convivial et chaleureux pour le personnel ;- favoriser les nouvelles modalités de travail au regard du contexte sanitaire actuel ;- prendre en compte le volet environnemental et écologique sur l'ensemble du projet ;-Développer les nouvelles technologies (équipement numérique, voix sur Ip, contrôle d'accès, etc.)

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR104 Essonne

Main site or place of performance: 10 rue Rossini 91330 - yerres

II.2.4. Description of the procurement

le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. L'objet de la consultation concerne un équipement communautaire, à savoir le futur siège de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine (Cavyvs), situé sur la commune de Yerres, lequel est constitué actuellement d'un bâtiment principal et d'une extension à prévoir. Ce projet consiste à :-Regrouper l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération sur un seul site (actuellement répartis sur les sites de Brunoy (Rn6) et Draveil (Boulevard Henri Barbusse)) ;-Permettre l'identification de la Cavyvs au sein du territoire ;-Créer un espace d'accueil convivial et chaleureux pour le personnel ;- favoriser les nouvelles modalités de travail au regard du contexte sanitaire actuel ;- prendre en compte le volet environnemental et écologique sur l'ensemble du projet ;-Développer les nouvelles technologies (équipement numérique, voix sur Ip, contrôle d'accès, etc.)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 45

Quality criterion - Name: Délai d'exécution / Weighting: 15

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 20

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionnerrenseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 5212-11 du Code du travail

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices
disponiblesdéclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnelsbilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières annéesliste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidatles éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte.Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. Niveau :

Compétences et qualifications de l'équipe (domaines d'intervention reconnus, Cv), importance du personnel d'encadrement (organisation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre, son expérience, ses qualifications) et note méthodologique spécifique au projet. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat niveau : moyens humains (effectifs moyens sur la base des 3 dernières années) et moyens matériels (informatique, équipements et logistique) la prestation est réservée à une profession particulière : Article 3 loi no77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture. La preuve de cette profession pourra être apportée par tout moyen. Le candidat devra produire une preuve de son inscription à l'ordre des architectes. Qualifications, attestations de bonne exécution de maîtres d'ouvrages de moins de 3 ans. Certification Iso 9001, 14001, Opqibi

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

le candidat devra produire une preuve de son inscription à l'ordre des architectes

III.2.2. Contract performance conditions

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en contrepartie. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges. Autofinancement et subventions (Conseil Départemental et Région Ile de France)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 29/09/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 29/09/2021 Local time: 14:00

Place:

cavyvs

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> -Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Une visite sur site est obligatoire. L'Offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être

exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.5. Date of dispatch of this notice

13/08/2021